



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MISE EN SÉCURITÉ DE LA RN 134 ENTRE BÉLAIR ET OLORON-SAINTE-MARIE SUR LES COMMUNES DE BUZIET ET D'OGEU-LES-BAINS

à Pau, le 4 janvier 2022

L'État, direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA), lance l'opération de mise en sécurité de la RN134 entre Bélaïr et Oloron-Sainte-Marie avec l'engagement des travaux préparatoires sur une première section entre Bélaïr, commune de Buziet, et le carrefour de la RD 416 à Ogeu-les-Bains.

Dès le mercredi 5 janvier et jusqu'au vendredi 25 février 2022, les travaux de mise en défense des zones à enjeux environnementaux et les travaux de débroussaillage et de déboisement seront entrepris, conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2021 portant autorisation environnementale du projet. Afin de réduire de manière significative les conséquences des aménagements sur l'environnement, le projet intègre des mesures d'évitement des impacts négatifs sur la biodiversité, des mesures de réduction de l'incidence notamment pendant la période du chantier et enfin des mesures de compensation des impacts résiduels.

Ainsi, les mesures environnementales prévues au projet permettront :

- de restaurer 2 ha de zones humides et d'habitats d'espèces associées ;
- de créer 1,6 km de haies bocagères ;
- de compenser par un ratio de 3, la flore protégée (œillettes superbes) et les zones boisées ;
- de compenser l'impact sur les prairies bocagères.

Cette opération d'un montant global de 23 M€ est financée à 100 % par l'État. Afin de garantir au mieux la sécurité des usagers de la RN 134, ces travaux préparatoires nécessiteront la mise en place d'alternats routiers et, ponctuellement, des interruptions de circulation n'excédant pas 5 minutes. Aux abords du chantier, les usagers seront invités à renforcer leur vigilance et leur prudence en respectant la signalisation, pour leur sécurité et celle des intervenants.

Pour préparer leurs déplacements et pour s'informer sur les conditions de circulation, les usagers sont également invités à consulter le site internet [Bison futé](#) ou [Dira.fr](#).